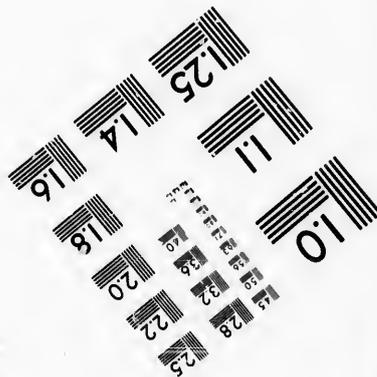
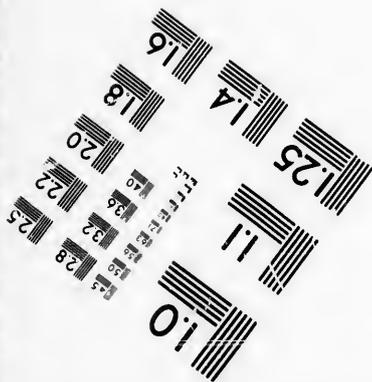
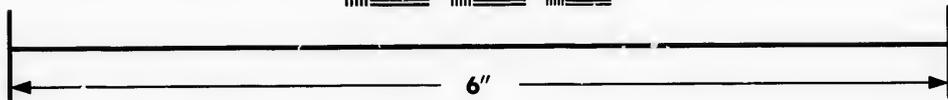
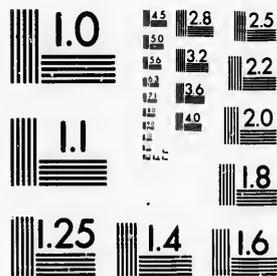


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
										✓	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

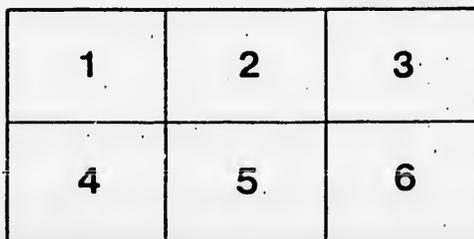
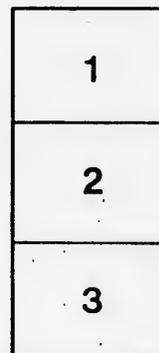
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aire
détails
ues du
modifier
ger une
filmage

ées

re

y errata
d to

nt
ne pelure,
çon à



32X

5 mars

1847.



MANDEMENT de Monseigneur l'Administrateur du
Diocèse de Montréal, annonçant le Jubilé Universel
accordé par N. S. P. le Pape PIE IX. pour implorer
le secours divin.

JEAN-CHARLES PRINCE,

par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque
de Martyropolis, Coadjuteur et Administrateur du Diocèse de Montréal,
&c. &c. &c.

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses, et à tous les Fidèles de
ce Diocèse, SALUT ET BENEDICTION en Notre Seigneur.*

L'EVENEMENT qui répandait, il y a huit mois, la joie la plus vive dans tous les cœurs catholiques, est encore, en ce moment, N. T. C. F., la cause d'une nouvelle allégresse; et le Pontife qui, à cette heureuse époque, montait providentiellement sur la Chaire de St. Pierre, et y recevait les clefs de tous les trésors spirituels de l'Eglise, est celui qui maintenant en fait découler sur nous les plus abondantes richesses. Notre Saint Père le Pape, PIE IX. qui régit par la sagesse et par la clémence, et qui, dès les premiers jours de son Pontificat, s'est mis à la hauteur des besoins et des circonstances présentes, vient d'accorder à l'Univers Catholique une de ces Indulgences extraordinaires qui fait tressaillir les âmes vraiment religieuses, en même temps qu'elle ramène et convertit les plus grands pécheurs; c'est celle du JUBILÉ. A ce mot solennel, expression de la plus grande des grâces satisfactoires que dispense aux Fidèles celui-là seul qui a reçu, dans la plénitude, *le pouvoir de lier et de délier*, (St. Matthieu, c. xvi, 19), tous les chrétiens se prosternent, tous les chrétiens prient, tous font pénitence et obtiennent grâce et miséricorde; telle est l'efficacité de la prière et des mérites de Jesus qui a dit: *Je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'ils soient aussi sanctifiés dans la vérité.* (St. Jean, c. xvii. 19.)

Quoiqu'un Jubilé, N. T. C. F., soit toujours le signal d'une grande et sainte joie, c'est cependant l'âme profondément attristée des maux de l'univers, et le cœur saisi d'une religieuse indignation, à la pensée des crimes dont se souillent les enfans des hommes, que le Pasteur universel anathématise toutes les monstruosités que l'erreur, l'impunité et toutes les mauvaises passions cherchent sans cesse à introduire dans le champ de l'Eglise; et c'est pour y résister et pour les combattre plus victorieusement qu'il implore, dans une prière continuelle, l'assistance du Tout-Puissant. Mais ce

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

n'est pas seul qu'il veut prier, ce n'est pas seul qu'il veut gémir et implorer la divine clémence; c'est entouré de tous ses enfans, c'est avec vous tous, N. T. C. F., comme avec les fils bien-aimés de sa bonne Ville de Rome, que N. S. P. le Pape veut être en union de prières, en union de supplications, en union d'amoune, en union de toutes sortes de bonnes œuvres. Voilà ce qu'il nous intime dans sa Lettre Apostolique, donnée à Rome, sous l'Anneau du Pêcheur, le vingt Novembre de l'année dernière, qui était la première de son Pontificat; Lettre vraiment paternelle et que Nous nous hâtons de vous transmettre, afin qu'elle soit pour vous, la source des plus douces et en même temps des plus salutaires méditations.

En vous annonçant, en ce jour, cette consolante faveur, N. T. C. F., et en vous exhortant à la bien recevoir, Nous avons aussi la satisfaction de vous y presser par les paroles mêmes, du premier Pasteur de ce Diocèse, de qui nous recevions, tout dernièrement, des lettres pleines de tendresse pour vous et pour nous. "Je me flatte," nous écrit-il, "que tous s'acquitteront avec ferveur de leur devoir, en cette circonstance." Puis il ajoute: "c'est le temps, plus que jamais, d'extirper de mon Diocèse les malheureux désordres de l'ivrognerie, des blasphèmes, des veilles criminelles, des jeux de hasard; et d'affermir, en retour, les quatre Associations salutaires de la Tempérance, de la Propagation de la Foi, de la Charité et de l'Archiconfrérie;" Associations dont il a été, comme vous le savez, N. T. C. F., le fondateur et le zélé propagateur. Certes, si sa parole était si puissante alors, ne doit-elle pas l'être en quelque sorte davantage aujourd'hui qu'il vous parle du fond du plus religieux sanctuaire qui existe dans tout le monde chrétien? Et si sa prière était déjà si forte pour vous obtenir toutes sortes de grâces, croyez-vous qu'elle sera moins efficace, lorsque, prosterné sur le tombeau des Saints Apôtres Pierre et Paul, il les conjurera de vous être propices? Oh! N. T. C. F., que cette exhortation, qu'il vous adresse de si loin, doit faire de profondes impressions sur vos cœurs! et comme ce doit-être aussi une véritable consolation pour vous, dans la privation où vous êtes de votre premier Pasteur, de savoir qu'il pense à vous, qu'il prie pour vous et qu'il vous bénit, ou plutôt qu'il vous fait bénir par le successeur de St. Pierre!

Aussi c'est à l'invitation, c'est conformément aux désirs du Très-Saint Père lui-même, que nous travaillons sans cesse à vous ramener dans les voies du salut.

Entendez la donc notre voix, ou plutôt entendez celle de l'Evêque des Evêques; écoutez la cette parole Apostolique qui vous vient des hauteurs de la ville éternelle et qui vous crie: *Il faut que vos prières soient jointes aux Nôtres: il faut que Nous implorions tous ensemble, et avec plus d'ardeur, le secours de la droite du Tout-Puissant.*

Où, N. T. C. F., embrassons la cette invitation de Notre Père commun, embrassons la avec amour et reconnaissance. Prions, humilions-nous, implorons le secours divin. Hélas! nous n'avons que trop besoin de fléchir le ciel qui doit être infiniment irrité de tous nos désordres secrets, de toutes nos transgressions journalières et publiques. N'est-ce rien, en effet, que cette audace sacrilège qui blasphème et la sainteté de nos Mystères et le caractère sacré de ceux qui les dispensent? N'est-ce rien, que cette impiété orgueilleuse qui se montre à découvert, qui séduit la jeunesse, qui corrompt l'adolescence, qui s'affermi dans la virilité et qui endure la vieillesse? N'est-ce rien encore, que ce luxe toujours croissant, qui de nos villes s'en va envahissant nos campagnes, même les plus reculées, et y étale la plus ridicule opulence au sein même de l'indigence la plus déplorable? En vérité, n'avons-nous pas lieu de craindre que les fléaux épouvantables, les famines et les pestes qui dévorent déjà des milliers de nos frères, ne nous arrivent bientôt à nous-mêmes, si nous ne réformons de suite nos maisons, nos habits, nos discours et nos cœurs. *A votre cœur donc, ô pécheurs, à votre cœur, vous crient tous les prophètes, à votre cœur; et faites pénitence.* (Is. xlv. 8. Jérém. xxiv. 7. Ezech. xviii. 31. Joël. ii. 12.)

En conséquence, N. T. C. F., travaillons courageusement à réparer les outrages faits à la gloire de Dieu, et à procurer le salut de nos âmes par un déploiement extraordinaire de charité et de zèle, afin d'arriver tous ensemble, comme par un seul et même effort, à la destruction entière des vices et au règne des vertus par tout ce Diocèse; bien persuadés, ainsi que St. Cyprien l'écrivait au martyr Nemésien et à ses compagnons, que *le Seigneur considère du haut du Ciel ceux qui s'engagent, pour son nom, dans cette lutte sacrée; qu'il les soutient dans le combat et les couronne après la victoire.* (Ep. 77.)

A CES CAUSES, le St. Nom de Dieu invoqué, et de l'avis de nos Vénérables Frères, les Chanoines de la Cathédrale, Nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit:

10. Par le mandement que Nous vous adressons aujourd'hui, Nous publions les Lettres Apostoliques de N. S. P. le Pape Pie IX., en date du vingt novembre dernier, dans lesquelles Sa Sainteté accorde à l'Univers Catholique une Indulgence plénière en forme de Jubilé, pour implorer le secours divin; Nous ordonnons, en conformité à

la volonté du T. S. Père, présent Mandement ou et entier effet dans tout

20. Ce Jubilé commença des Présentes; et en vertu de quarante-sept, il dition dans chaque localité Desservants ou Missionnaires faire les exercices avec retarder la publication favorable pour faire pro que cette publication n

39. Le Dimanche oimment après la grand' messe conventuelle, l'Hymne du St-Esprit. La veille du Jubilé, on sonnait soir; et le jour que lité, on chantera le Te Deum, après l'Angelus.

40. Pour gagner l'Indulgence Apostolique avec de bonnes dispositions vendredi et le samedi de sa dévotion, visiter des on l'une des Eglises de qu'espace de temps, toutes les Eglises paroissiales de l'un et de l'autre Jubilé. Dans la Ville l'Eglise de Bonsecours cloîtrées, leurs novices l'oratoire de leur monastère.

50. Outre les privilèges, Nous sommes de l'Indulgence du Jubilé autres conditions ci-dessus approuvés de ce Diocèse celles renfermées dans

Sera notre présent toutes les Eglises Paroissiales, le premier Dimanche au choix de Messieurs

Donné à Montréal, l'année mil huit cent et un, le jour de



P. S. MM. les Cures de cette famille, pendant les trois mois particuliers pour la semaine

(Vraie copie.)

la volonté du T. S. Père, que ces Lettres Apostoliques soient lues à la suite du présent Mandement ou le Dimanche suivant, et voulons qu'elles sortissent leur plein et entier effet dans toute l'étendue de ce Diocèse.

29. Ce Jubilé commencera, dans ce Diocèse, dès le Dimanche de la publication des Présentes; et en vertu d'un Indult Papal, daté de Rome le dix Janvier mil huit cent quarante-sept, il durera trois mois, à compter du jour où se fera cette publication dans chaque localité. Cependant Nous engageons Messieurs les Curés, Prêtres Desservants ou Missionnaires à choisir trois semaines, dans les trois mois, pour en faire les exercices avec plus de solennité. Nous les autorisons, en conséquence, à retarder la publication des Présentes, jusqu'à l'époque qui leur paraîtra la plus favorable pour faire profiter leurs ouailles des Grâces du Jubilé; pourvu toutefois que cette publication ne soit point remise au delà du six Juin prochain.

30. Le Dimanche où l'on publiera le présent Mandement, l'on chantera immédiatement après la grande messe, ou au moins l'on récitera, à la messe principale ou conventuelle, l'Hymne *Veni, Creator*, avec verset et oraison pour implorer les grâces du St-Esprit. La veille des trois semaines choisies pour faire les exercices solennels du Jubilé, on sonnera toutes les cloches, pendant une heure, avant l'*Angelus* du soir; et le jour que se termineront les trois mois du Jubilé, dans chaque localité, on chantera le *Te Deum*, et l'on sonnera, aussi pendant une heure, toutes les cloches, après l'*Angelus* du soir.

40. Pour gagner l'Indulgence accordée par le St. Père, il faudra, d'après les Lettres Apostoliques susmentionnées, outre la Confession et la Communion faites avec de bonnes dispositions, dans l'intervalle des trois mois, jeûner le mercredi, le vendredi et le samedi d'une même semaine, faire quelque aumône aux pauvres selon sa dévotion, visiter deux fois, dans le même intervalle des trois mois, les Eglises ou l'une des Eglises désignées par l'Evêque, et y prier avec dévotion durant quelque espace de temps. En conséquence, Nous déterminons pour Eglises à visiter, toutes les Eglises paroissiales et Chapelles de missions, en faveur de tous les Fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui voudront participer aux précieux avantages du Jubilé. Dans la Ville Episcopale, l'on visitera la Cathédrale, l'Eglise Paroissiale, l'Eglise de Boussecours, celle des Récollets ou l'une d'elles. Quant aux Religieuses cloîtrées, leurs novices et leurs postulantes, elles auront pour Eglise de Station, l'oratoire de leur monastère.

50. Outre les privilèges extraordinaires accordés par les dites Lettres Apostoliques, Nous sommes de plus autorisé à vous annoncer que chacun pourra gagner l'Indulgence du Jubilé, en faisant sa communion pascale, pourvu qu'il remplisse les autres conditions ci-dessus énoncées. Enfin Nous communiquons à tous les Prêtres approuvés de ce Diocèse, outre les facultés exprimées dans les Lettres Apostoliques, celles renfermées dans l'Indult du dix Janvier et annexé aux dites Lettres.

Sera notre présent Mandement lu au Prône de l'Eglise Cathédrale, à celui de toutes les Eglises Paroissiales, et en Chapitre, dans toutes les Communautés Religieuses, le premier Dimanche après sa réception, ou celui qui commencera les trois mois, au choix de Messieurs les Curés, comme il est réglé plus haut.

Donné à Montréal, au Palais Episcopal, le cinquième jour du mois de Mars, de l'année mil huit cent quarante-sept, sous notre sceau, le sceau du Diocèse de Montréal, et le contresceau du Secrétaire du dit Diocèse.

✠ J. C. EVEQUE DE MARTYROPOLIS,
Administrateur.

Par Monseigneur l'Administrateur,

JOS. OCT. PARE, *Chan. Secrétaire du Diocèse.*



P. S. MM. les Curés voudront bien engager leurs Paroissiens à faire la prière du soir et à réciter le Chapelet en famille, pendant les trois mois du Jubilé; et il serait bon de leur donner, chaque Dimanche, au Prône, une intention particulière pour la semaine suivante, en leur exposant les différents besoins de la Paroisse.

(Vraie copie.)

✠ J. C. Ev. de M., A.

J. C. Ev. de M., A.
Chan. Secrétaire du Diocèse.

